



**AAGA**  
Agent Accompagnant au  
Grand Age

**2**  
ans

**Certificat d'Aptitude  
Professionnelle**

Le titulaire du CAP agent assure la mise en place et le service des repas, l'entretien des espaces de vie collectifs et du linge. De même, ils sont formés à l'entretien de la sphère privée des résidents (remise en ordre, nettoyage, gestion des déchets, personnalisation de la chambre). Ils sont préparés à appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, et à respecter les protocoles mis en place par les établissements. Les futurs professionnels acquièrent également les compétences nécessaires pour accompagner les personnes âgées dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et sociale, en fonction de leurs capacités et de leur projet personnalisé. Ils apprennent notamment à aider les personnes à se déplacer, à prendre leur repas, ou à s'habiller.

**Cette formation,  
pour qui ?**

Le CAP AAGA s'adresse à des élèves de 3ème (générale, Prépa Métiers, SEGPA...), qui envisagent d'entrer rapidement dans le monde du travail. La durée de la formation est de 2 ans.



**DOMAINES D'ACTIVITES**

Il exerce ses activités au sein des structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées.

**EVOLUTION DE CARRIERE**

L'expérience professionnelle et les aptitudes personnelles permettent au titulaire du CAP AAGA d'accéder à des postes de plus larges responsabilités.

**ACTIVITES PEDAGOGIQUES  
SPECIFIQUES A LA FORMATION**

- Tronc commun : Français, Histoire/géographie, Math/sciences, Anglais, EPS, Arts appliqués.
- Connaissance des milieux professionnels.
- Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne.
- Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé.
- Prévention des risques professionnels.
- Usage du numérique et de la domotique.

**FORMATION EN ENTREPRISE**

La période de formation en milieu professionnel (stage) est d'une durée de 14 semaines sur 2 ans.

**QUALITÉS REQUISES  
POUR LA FORMATION**

- Avoir une bonne résistance physique.
- Aimer le contact humain.
- Aimer le travail en équipe
- Être discret.
- Courtois.

Respectueux de la vie privée

**APRÈS...**

L'obtention du CAP

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en MC (mention complémentaire).



